

Benoît Décamps - Ostéopathe animalier



Benoît Décamps - Ostéopathe animalier enregistré sous le numéro OA318 au registre national d'aptitude du Conseil national de l'ordre des vétérinaires.

Côtoyant les chevaux depuis mon plus jeune âge, j'ai toujours voulu exercer le métier d'ostéopathe pour accompagner les animaux dans le maintien de leur bonne santé.

Après des études en Angleterre, je me suis installé en Haute-Garonne où je pratique depuis 2011. Mon secteur d'activité s'étend des Hautes-Pyrénées au Tarn, en passant par l'Ariège, l'Aude et le Gers.

L'ostéopathie animale utilise des manipulations ayant pour seul but de prévenir ou de traiter des troubles fonctionnels du corps de l'animal, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agents physiques. Ces manipulations sont musculo-squelettiques et myofasciales, exclusivement manuelles et externes. Pour la prise en charge de ces troubles fonctionnels, les personnes réalisant des actes d'ostéopathie animale effectuent des actes de manipulations et mobilisations non instrumentales, directes et indirectes, non forcées.

Une séance d'ostéopathie animale commence par un entretien avec le propriétaire pour connaître les antécédents de l'animal. Elle se poursuit avec un examen palpatoire, locomoteur et des tests articulaires. Ces données permettent de définir le schéma lésionnel et les zones à traiter grâce aux manipulations.

La séance se termine en vérifiant le résultat des manipulations et en faisant marcher l'animal. Vous repartez avec des recommandations pour les jours suivants et éventuellement des exercices à faire pour optimiser l'harmonie corporelle de votre animal.